

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

DECEMBRE 2020



INFO PRATIQUES

www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi Fermé Fermé
Mardi 8h30-12h30 13h30 - 18h
Mercredi 8h30-12h30 13h30 - 18h
Jeudi 8h30-12h30 13h30 - 18h
Vendredi 8h30-12h00 13h30 - 18h
Samedi 9h00-12h00 Fermé

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mercredi 13h30 - 18h

Vendredi 10h - 12h 13h30 - 16h

Halte-Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h30 à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar-Tabac - résultats sportifs

journaux - Café Merlus

(Lorient)

Lundi 7h30 - 14h 16h - 21h
Mardi Fermé Fermé
Mercredi 7h30 - 14h 16h - 21h
Jeudi 7h30 - 14h 16h - 21h
Vendredi 7h30 - 14h 16h - 1h
Samedi 8h - 14h 16h - 1h
Dimanche 9h - 14h 16h - 1h

« L'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi au samedi plats à emporter

Le vendredi et samedi soir

Grill/Pizzas 18h30 à 21h30

Fermé le dimanche

Boulangerie « Au Pain

Gourmand »

Téléphone : 02 97 51 41 39

Mardi au Vendredi

8h00-13h00 et 16h00-19h15

Samedi 8h00-13h00

Dimanche 8h00 - 12h30

Déchetterie Kerponner Noyal

Pontivy

Lundi au samedi 9h30 à 12h et 14h

à 18h30 en été et 17 H en hiver

du 1 octobre au 1 avril

Chers concitoyens,

L'année 2020 nous aura mis à rude épreuve. Il est impossible, aujourd'hui, d'en mesurer toutes les conséquences. Beaucoup d'efforts de la part de tous sont déployés face à l'adversité. Mais la durée n'aide pas à passer le cap. Les chiffres du 27 novembre ne sont pas bons sur le secteur de Pontivy Communauté avec un taux de positivité de 15 % (nombre de personnes testées positives par rapport au nombre de personnes testées) et le taux d'incidence le plus élevé de Bretagne : 195 (nombre de nouveaux cas pour 100 000 habitants). Je vous invite à faire preuve de discipline pour éviter des regrets. Même si se replier sur soi est tentant pour se protéger d'un risque aussi sournois, cela ne semble pas la meilleure solution. Le respect strict des gestes barrières reste le comportement le plus acceptable. L'isolement volontaire de 7 jours depuis le contact avec la personne positive et la poursuite 48 heures après la fin de la fièvre est une obligation morale. Le désintéret ou l'ignorance feront perdurer les décisions douloureuses des autorités. C'est toujours un choix dans le bon ou le mauvais sens.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons vécu le décès récent de notre ami François Guillo. Le répit estival de la pandémie nous a permis de le saluer dignement en accompagnant sa femme Hélène et la famille lors de son enterrement en septembre. Cet homme discret avait la bonté chevillée au corps et l'attention aux autres naturelle. Son engagement municipal de mars 1983 à mars 2008 reflète bien sa personnalité. Il a accompagné Henri Blanchard, mon prédécesseur, pendant 25 ans notamment dans son dernier mandat en tant que 3^{ème} adjoint pour les travaux. Deux souvenirs me viennent à l'esprit : Ce n'était peut-être pas raisonnable mais pendant son hospitalisation, il tenait absolument à assister à un repas du CCAS pour être avec ses copains. Le deuxième souvenir, c'était sa participation à une animation de Noël pour les enfants avec son cheval et sa cariole. L'enthousiasme des enfants suffisait à son bonheur. En tant qu'homme de foi, il avait un souhait : rafraîchir la peinture de la statue du jardin de l'oratoire, nous allons respecter la demande de François dès l'arrivée des beaux jours.

A notre grand regret, les vœux 2021 se feront certainement par vidéo. Il n'y a pas d'autres solutions. Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes, malgré tout.

Joel Marivain

Les projets en cours :

- Construction Bretagne Sud Habitat

Les deux permis de construire pour les 4 maisons sont accordés depuis le 3 décembre après un dépôt à la mairie le 12 novembre.

- Lotissement « le Clos des Forges I »

L'agenda est à peu près respecté. La voirie est prévue finalement la semaine 50. La pose des candélabres n'est pas programmée pour l'instant. C'est inutile de créer des obstacles avant un avancement important des constructions et de gaspiller de l'électricité.

La vente à 28 € TTC le m2 constructible et 10 € pour 4 lots disposant d'une partie non constructible.

- Rénovation de la salle polyvalente

Nous avons maintenant le résultat de l'appel d'offre. C'est avec un certain soulagement : nous n'avons aucun lot infructueux. Le budget est plus élevé que nous l'espérons. Le marché est plus tendu qu'il y a quelques années et nous avons étoffé le dossier avec une peinture complète de la salle, le remplacement total de la toiture amiantée de la cantine et la modification de l'emplacement de la centrale double flux dans les combles et non au sol comme choisi au départ. Le chantier en lui-même va donc commencer début janvier 2021. La livraison des modules pour recevoir les enfants pour la restauration et la garde périscolaire est prévue à partir du 7 décembre pour être opérationnelle le 17 et 18 décembre, juste avant les vacances scolaires. Une information est diffusée aux parents par la commission pour formaliser les inscriptions et éviter le gaspillage alimentaire. Une certaine rigueur est nécessaire. Nous comptons sur les parents pour faciliter cette mise en place.



Rénovation et extension de la salle polyvalente et de la cantine COMMUNE DE KERFOURN

Récapitulatif des offres les mieux disantes

LOT	Entreprises	Montant offre HT	Montant estimation HT
Lot n° 1 : DÉSAMIANTAGE	SARL ARALIA	18 395,56 €	25 000,00 €
Lot n° 2 : TERRASSEMENTS - DÉMOLITION - GROS ŒUVRE	LE HO	87 516,61 €	87 000,00 €
Lot n° 3 : CHARPENTE	LES CHARPENTES ARMORICAINES	7 822,00 €	8 500,00 €
Lot n° 4 : COUVERTURE ARDOISE - ÉTANCHÉITÉ - COUVERTURE ZINC	LE PRIOL	44 600,00 €	41 000,00 €
Lot n° 5 : MENUISERIES EXTÉRIEURES - SERRURERIES	LA MENUIS	25 606,87 €	23 500,00 €
Lot n° 6 : MENUISERIES INTÉRIEURES	LE MARCHAND	26 344,16 €	25 000,00 €
Lot n° 7 : CLOISONS SÈCHES - ISOLATIONS - FAUX PLAFONDS	SBPC	48 000,00 €	39 000,00 €
Lot n° 8 : REVÊTEMENTS DE SOLS	ART SOL	42 516,85 €	44 000,00 €
Lot n° 9 : PEINTURE - REVÊTEMENTS MURAUX	COULEURS SAFIR	11 113,85 €	12 500,00 €
Lot n° 10 : ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE	GERGAUD	52 227,40 €	65 000,00 €
Lot n° 11 : PLOMBERIE - VENTILATION	SANITHERM	76 887,63 €	79 000,00 €
	Total HT	441 030,93 €	449 500,00 €

Date : 18/11/2020

Naissances :

Naya Le Callonec née le 17 septembre 2020 22 rue de l'Argoat

Léna Massé née le 25 septembre 26 bis cité du stade

5 enfants : Izia, Léa, Elie, Charly et Angèle

Décès :

François Guillo né le 31 janvier 1938 à Guerdaner décédé le 9 septembre 2020 à Noyal-Pontivy

Rosa Le Guennec, épouse Rault née le 30 janvier 1931 à Lande de Guerdaner décédée à Noyal Pontivy le 10 octobre 2020

Raymond Peran né le 22 janvier 1932 à Kerflec'h décédé le 20 octobre 2020 à Noyal pontivy

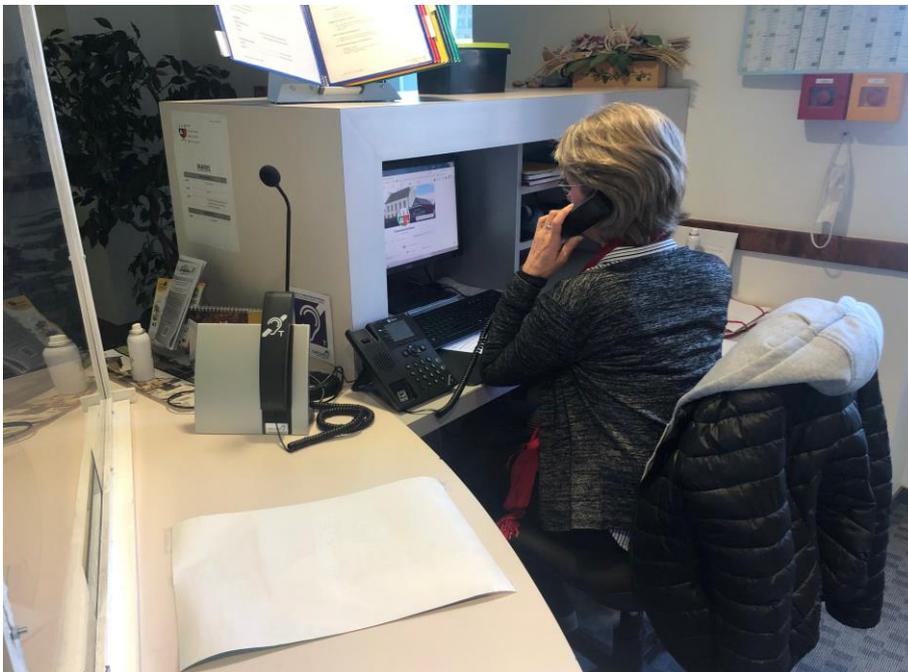
François Capitaine né le 6 janvier 1939 à Quéméneven (29) décédé le 1 novembre 2020 à Noyal-Pontivy

Mention de décès :

Joseph Le Layo né le 27 avril 1933 à Guerdaner décédé le 27 novembre 2020 à Saint Mandé (94)

Présentation de nos agents : Zoom sur...

Laurence Jégonday, 54 ans – Adjoint Administratif



« J'ai toujours habité à Kerfourn et avant de travailler à la mairie, j'ai eu quelques missions à la médiathèque ainsi qu'à l'école publique. J'ai également remplacé Laëtitia Brizoual pendant son congé maternité.

Aujourd'hui, cela fait 7 ans et demi que je suis à l'accueil de la mairie du mardi matin au samedi midi. Mais je ne fais pas que recevoir les personnes, répondre au téléphone ou distribuer les sacs jaunes pour le recyclage ! Je suis également en charge

d'une partie des déclarations de l'état civil en faisant les reconnaissances anticipées de naissances, les transcriptions d'état civil et j'accompagne les personnes n'ayant pas d'ordinateur pour les aider à faire leur demande en ligne de cartes d'identité. En ce qui concerne les demandes d'urbanisme, je m'occupe des demandes de permis de construire ainsi que des certifications d'urbanisation et des déclarations préalable (pour toutes les constructions inférieures à 20 m²). J'ai également des missions au sein du CCAS. Je gère les plannings de l'équipe, la facturation et les contrats des personnes qui souhaiteraient utiliser le service. De plus, tous les mercredis après-midi je suis à la médiathèque où je donne des cours d'informatique (25 € à l'année) et tous les vendredis où j'accueille les élèves de nos deux écoles. Le matin, je suis avec l'école Notre Dame et l'après-midi avec l'école Jean de la Fontaine. Enfin, j'édite les factures de la cantine et de la garderie et je fais les publications des actualités de la commune sur notre page Facebook et notre site internet. Sans oublier tous les échanges que je peux avoir avec les élus en fonction de la commission à laquelle ils sont rattachés.

Comme vous pouvez le voir, je n'ai pas le temps de m'ennuyer et j'aime sincèrement tout ce que je fais ! Mon travail m'a sauvé et aujourd'hui encore, je suis contente de venir travailler ».

La vie de nos associations : Zoom sur...

1. Différences & Cie

La création de l'association "Différences et Cie" de Kerfourn est partie de la volonté d'aider les familles de la commune ayant un enfant avec des problèmes de santé et/ou en situation de handicap. Avoir un enfant différent, quelle qu'en soit la raison, est un parcours du combattant pour la famille et les accompagnants : isolement, regards inquisiteurs, jugement sont le lot quotidien des familles... Pour autant, il y a aussi de formidables rencontres et des élans de générosité qui font chaud au cœur !

Un enfant qui ne rentre pas dans les cases est encore aujourd'hui malheureusement, mal perçu et forcément aussi mal vécu. Les "différences" devraient être reconnues comme autant de forces que de fragilités, et devraient pouvoir nous permettre de nous questionner sur la société dans laquelle nous vivons. Accueillir ces "différences" avec bienveillance et solidarité nous permettra de tendre vers une société réellement inclusive. Notre objectif est bien d'aller dans ce sens avec l'association Différences & Cie.

Aujourd'hui la priorité de l'association était de financer l'achat d'une machine à impulsions électriques dont le coût s'élève à 20 000 euros, pour soulager Marc Leroy et sa famille dans leur vie quotidienne. Marc aura sa machine le 23 décembre, un cadeau de Noël en avance !!! Soutenir ce projet, tout comme ceux à venir, c'est aider à changer les perceptions ; et un petit geste, c'est une boule de neige qui pourra déclencher une avalanche...

En outre, nous avons créé un compte Vinted dont la vente des produits nous permettra de financer nos actions pour aider les familles de l'association. Nous lançons donc un appel aux dons de jouets, de vêtements, de meubles ou tout autre objets que vous n'utilisez plus et que nous revendrons pour le compte de l'association. Aujourd'hui, nous faisons appel à la générosité des kerfournois pour nous aider dans notre premier projet. Vous pouvez déposer vos dons à la Mairie, une pièce sera mise à disposition pour stocker vos dépôts.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter par mail : differencesetcie@gmail.com

Merci à tous !

2. Amicale des sapeurs-pompiers de Kerfourn

Suite aux mesures sanitaires, les sapeurs-pompiers de Kerfourn ne feront pas leurs tournées habituelles. Des calendriers seront mis à disposition dans les commerces de la commune et à la mairie. Afin de respecter l'anonymat de vos dons, une enveloppe vous sera fournie. Merci de noter sur celle-ci votre nom et adresse pour qu'on puisse vous déposer un reçu dans votre boîte aux lettres. Des permanences se sont tenues au centre de secours les samedis 05 et 12 décembre de 9 h à 17 h.

Merci de votre participation

L'amicale

3. L'Union des Anciens Combattants U N C section de Kerfourn

Nous vous informons du décès le 1 novembre 2020 de François Capitaine, membre de la section de Kerfourn.

Nous remercions Francis Guillory pour son engagement depuis de très nombreuses années en tant que porte drapeau pour les cérémonies à Kerfourn et ailleurs. Il a souhaité se décharger de cette mission. Pour honorer François lors de son enterrement de la présence du drapeau de la section, le bureau a demandé à Dominique Sadowski, nouveau membre de la section, de remplacer Francis au pied levé. Lors du prochain bureau, le remplacement de Francis devra être abordé.

Nous invitons les anciens conscrits, les anciens pompiers, les anciens douaniers à rejoindre notre groupe pour perpétuer, dans notre commune, le devoir de mémoire.

Le bureau



La commémoration du 11 novembre 2020 a été maintenue mais en présence de la municipalité, d'Hubert Guillory, trésorier de l'UNC et les deux porte-drapeaux Michel Le Dorze et Dominique Sadowski. La gerbe a été préparée par Louise Anne Le Texier.

4. Amicale des chasseurs :

Je remercie l'ensemble des visiteuses et visiteurs qui sont venus au Ball trap du 5 et 6 septembre à Kerfourn. L'ouverture de la chasse est officielle, cependant il est important de rester vigilant pour la sécurité des promeneurs, sportives, sportifs, marcheurs et chasseurs qui partagent l'espace de notre campagne à Kerfourn. Nous organisons 5 battues collectives, en plan de chasse avec les règles de sécurité obligatoires :

- Balisage des zones de chasse sur les voies de circulation pour prévenir les promeneurs, sportifs et cueilleurs etc... Les zones évoluent au fur et à mesure des actions de chasse.

- Les chasseurs sont équipés de Chasubles fluorescentes obligatoires pour favoriser leur visibilité.

- La corne de chasse retentit à tout moment pour signaler le début et la fin de chasse et aussi pour l'identification du Gibier.

Ces mesures sont destinées à sécuriser l'espace public et à vous alerter pour une vigilance évidente. Nous vous demandons de tenir compte de cette prévention pour favoriser l'utilisation commune des espaces.

Programme des Battues de 2020 : matin et après midi

Dates retenues : 28 novembre 2020 ; 12 décembre 2020 ; 02 janvier 2021 et 13 février 2021

Merci par avance

Michel, Président

5. Les parents et amis de l'école Jean de la Fontaine :

Les parents de l'école publique Jean de la fontaine organisent une vente de pizza à emporter le vendredi 12 décembre avec le restaurant « La Trattoria » à Loudéac.

Dans ce contexte sanitaire si particulier, nous avons proposé un partenariat à Marie-Jo pour le reversement de l'intégralité des recettes de boisson.

N'hésitez pas à passer vos commandes jusqu'au 12 décembre auprès des parents d'élèves ou chez Marie-Jo.

Le retrait des pizzas se fera à l'école de 16 h30 à 18h30 le vendredi 18 décembre

N'hésitez pas, Faites-vous plaisir en mangeant des pizzas accompagnées d'un bon rosé...

Le Bureau

6. Une salle de motricité toute neuve pour les élèves de l'école Notre Dame !

Dès le début de l'année scolaire, les élèves de l'école de Notre Dame ont eu le plaisir de découvrir leur toute nouvelle salle de motricité. Après 3 ans de réflexion, de réunions avec les artisans, les membres de l'AEP et pour finir, 9 mois de travaux, la voici terminée et prête à l'emploi !

Les travaux ont été financés par des dons de l'OGEC, des dons de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique et grâce à un emprunt bancaire de l'AEP.

Le nouveau bâtiment comprend l'ancien préau plus la création d'une extension. La salle de motricité mesure 70 m², ce qui laisse suffisamment de place aux élèves pour pratiquer le sport sans se marcher sur les pieds : gymnastique, motricité pour les plus petits, boxe ou encore des jeux collectifs pour les plus grands. Un bel espace pour laisser libre court à notre imagination, pour le plaisir de tout le monde, élèves et adultes. Nos élèves seront bien contents de pouvoir faire du sport tout en restant au chaud, malgré l'arrivée du froid hivernal...

La création de l'extension comprend :

- des sanitaires : 1 wc fille, 1 wc garçon, 1 toilette handicapé, 2 urinoirs, 2 lavabos
- un local technique attenant aux sanitaires

- un local de rangement d'environ 13m²

Nous remercions tous les parents bénévoles qui ont participé au suivi des travaux et réalisé les travaux de finition (peinture, installation des caniveaux et raccordement des eaux usées et pluviales, fabrication d'étagères de rangement...) ainsi que tous les artisans locaux qui sont intervenus sur le chantier :

- Architecte : Isabelle LE FRANC
- Terrassement -> terrassement Pontivyen : Marc CHAPEL
- Maçonnerie -> Yann RIGOUX de St Gonnéry
- Charpente/Bardage -> Société Les Charpentes Armoricaines -> Yannick VENANT (Kerfourn)
- Toiture -> société Tremblay toiture -> Malguénac
- Cloisons sèches-> société Le Sourn Habitat -> Le Sourn
- Menuiseries -> La Menuis' de Noyal-Pontivy
- Plomberie/sanitaire : société Le Texier -> Le Sourn
- Electricité : Mr et Mme GUERNIC -> Celtic'Elec -> Noyal-Pontivy
- Carrelage, faïence, revêtement -> société MOISAN Carrelage -> Pontivy



Vie des associations

A compter du 1 janvier 2021, Toute demande d'enregistrement de création, de modifications ou de dissolution des associations devra s'effectuer par télé-déclaration directement sur le site : **service-public-asso.fr**

En cas de problème, sont à votre disposition :

- Le **Point d'Accueil Numérique** situé en sous-préfecture de Pontivy est ouvert au public tous les jours sauf le mercredi de 8h30 à 12h00 sur RDV au 02 97 27 48 62
- Votre **mairie** au 02 97 38 36 03
- La **messagerie** : pref-associations@morbihan.gouv.fr

Nos commerces : 3 questions à... Anne Legeai

Zoom sur nos commerces : **Au Pain Gourmand**

Anne, tu es arrivée sur Kerfourn le 20 novembre 2015. Quel bilan peux-tu faire sur ces cinq années ?

Je suis contente, c'est un bilan positif ! La vente des produits de la boulangerie est stable depuis le début mais nous constatons une augmentation significative au niveau de l'épicerie, des fruits et des légumes.

Quels services proposes-tu pour entretenir la fidélisation et attirer de nouveaux clients ?

Nous avons mis en place les commandes de produits frais au détail. Par exemple, selon la saison, je peux commander des mangues, des ananas ou encore du fenouil, etc... Dernièrement, une cliente voulait des champignons frais ; elle a passé sa commande et j'en ai profité pour en prendre un peu plus pour les autres clients. Nous sommes livrés deux fois par semaine ce qui nous permet de proposer ce service supplémentaire. Pour la livraison du mardi, il faut passer commande le dimanche au plus tard et pour la livraison du vendredi, mercredi au plus tard.

Pour les gâteaux spécifiques (anniversaires, baptêmes, mariages, etc...), c'est pareil : il suffit de passer commande 48h à l'avance.

Enfin, pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de se déplacer à la boulangerie de manière temporaire ou exceptionnelle (sortie d'hôpital, maladies, etc...) nous proposons un service de livraison à domicile. En fonction de nos disponibilités (avant l'ouverture ou après la fermeture), soit Sabrina, soit moi-même apportons les commandes.

Et maintenant, les paiements en cartes restaurants ou tickets restaurants sont désormais possible.

La situation COVID a-t-elle eu un impact sur les ventes de la boulangerie ?

Non, on ne peut pas dire ça. Par rapport à mes homologues kerfournaises, nous n'avons pas été « embêtées ». Si ce n'est que nous n'avons pas pu travailler avec les associations de la commune pour leurs différents événements (kermesses, tournois de boules, matchs de foot, repas annuels, etc...) Bien sûr c'est un manque à gagner mais ça ira quand même ! Au-delà de l'impact sur les ventes, la situation sanitaire nous a contraintes, comme tous les commerces, à adapter notre logistique. Nous avons donc mis en place un sens de circulation : il faut désormais contourner le rayon fruits & légumes avant d'arriver à la caisse. De plus, nous limitons le magasin à quatre personnes maximum.

Pour rappel, vous trouverez les masques des couturières bénévoles de la commune à disposition à l'entrée de la boulangerie. De plus, comme chez Marie-Jo ou à l'Hirondelle, vous avez la possibilité d'acheter les calendriers des pompiers à la boulangerie puisque ces derniers ne peuvent venir dans les maisons.

Pour rappel, voici la liste des pains spéciaux mis en vente tout au long de la semaine :

Lundi >> pain aux graines de lin

Mardi >> pain de seigle

Mercredi >> Pain au 6 céréales et 5 graines

Jeudi >> Pain complet

Vendredi >> Pain vigneron

Samedi >> Pain bûcheron et pain de seigle

Dimanche >> Campaillou et baguette aux 6 céréales



Ça déborde ? Avez-vous écrasé vos emballages ?

ça déborde ?

Avez-vous écrasé vos emballages ?

Pourquoi faire ?



Gagner de la place dans votre sac jaune

→ Pour économiser les sacs jaunes
(ils sont certes gratuits pour les usagers, mais sont quand même achetés par Pontivy Communauté, donc par le contribuable)
→ Pour éviter d'avoir à le sortir **trop souvent**



Gagner de la place dans le bac jaune de votre rue

→ Pour éviter qu'il ne **déborde**
→ Pour maintenir le service **accessible à tous**



1 sac jaune rempli d'emballages écrasés équivaut à 3 sacs jaunes remplis d'emballage non écrasés

Comment faire ?

Les bouteilles plastiques



Les briques alimentaires



Les boîtes de conserve



Les cartons



UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LA COLLECTE OU LE TRI DE VOS DÉCHETS...

Numéro vert gratuit 0 800 21 21 06



Pourquoi faire ?

- **Gagner de la place dans votre sac jaune**
- Pour **économiser** les sacs jaunes (ils sont certes gratuits pour les usagers, mais sont quand même achetés par Pontivy Communauté, donc par le contribuable)
- Pour éviter d'avoir à le sortir **trop souvent**
- **Gagner de la place dans le bac jaune de votre rue**
- Pour éviter qu'il ne **déborde**
- Pour maintenir le service **accessible à tous**

1 sac jaune rempli d'emballages écrasés équivaut à 3 sacs jaunes remplis d'emballage non écrasés.

**La Marine nationale, acteur majeur de l'emploi des jeunes,
recrute et forme près de 4000 hommes et femmes âgés de 16 à 30 ans**

Accessible à tous, la Marine recrute et forme chaque année près de 4000 femmes et hommes de niveau 3^e à Bac+5, âgés de 16 à 30 ans, dans plus de 50 métiers.

Animée par le besoin constant de recruter dans l'ensemble de ses environnements d'emploi (forces sous-marines, aéronautique navale, force des fusiliers marins et commandos marine, forces de surface), la Marine est un acteur majeur de l'emploi des jeunes, auxquels elle propose des contrats de 1 à 10 ans et des formations tout au long de leur carrière de marin.

En formant tous les marins recrutés, quel que soit leur niveau d'études, dans l'ensemble de ses métiers, la Marine est aussi un acteur majeur de la formation.

Sur toutes les mers du monde, la Marine nationale conduit une grande variété d'opérations. Etant la seule armée à opérer à la fois dans les milieux maritime, subaquatique, aérien, terrestre et cyber, elle en met en œuvre des équipements toujours plus complexes, grâce à des équipages qui, bien que jeunes, démontrent des savoir-faire aussi variés que pointus.

Pour découvrir toutes les offres d'emploi proposées par la Marine, postuler ou échanger avec des marins ambassadeurs, rdv sur www.etremarin.fr ou dans le CIRFA (Centre d'information et de recrutement des forces armées) le plus proche de chez vous.

**VOTRE
ENGAGEMENT
COMPTE**

ENSEMBLE NOUS SOMMES **MARINS**

REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE
ETREMARIN.FR

© 2014 Armée de Mer - Tous droits réservés. Toute réimpression est interdite sans autorisation écrite de l'Armée de Mer.

Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont désormais réalisables en ligne

Le ministère de la Transition écologique a mis en ligne un nouveau dispositif donnant la possibilité de constituer sur internet un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme. Celui-ci s'adresse à la fois aux particuliers et aux professionnels.

« Après une phase expérimentale qui a permis de recueillir les avis des utilisateurs », le ministère de la Transition écologique et Service-public.fr viennent de mettre en ligne la version définitive de l'Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme (ADAU).

« Destinée aux particuliers comme aux professionnels », cette nouvelle démarche en ligne permet donc de constituer un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme, tel qu'un permis de construire, un permis d'aménager ou encore un permis de démolir.

Rejets de dossier et de contentieux réduits

Ce service doit permettre aux usagers d'être « guidés au plus près de leurs besoins pour constituer un dossier complet intégrant l'ensemble des pièces complémentaires attendues » afin de « compléter automatiquement le formulaire Cerfa correspondant », explique le ministère de la Transition écologique dans son communiqué. L'objectif est ainsi de réduire « les rejets de dossier, de contentieux et toute autre difficulté liée à ce type de demande ».

Comme l'indique le ministère, l'internaute doit, tout d'abord, renseigner ses travaux. « Il peut désigner précisément la parcelle concernée sur une carte interactive réalisée par l'Institut national de l'information géographique et forestière » avant d'être « guidé par une série de questions en fonction notamment du type de travaux envisagé et de son projet ».

A l'issue de cette phase de « guidage en ligne », celui-ci accède alors à « une interface, ne comportant que les champs et les pièces nécessaires à son projet, dans le cadre du formulaire cerfa correspondant qui est alors automatiquement rempli ».

Une transmission directement aux communes « à terme »

Une fois finalisé, l'utilisateur n'a plus qu'à récupérer son dossier complété pour le déposer en mairie. A terme, souligne le ministère, « la démarche permettra de le transmettre directement de manière dématérialisée aux communes raccordées ».

Les différents formulaires Cerfa restent, toutefois, toujours disponibles directement sur le site [Service-public.fr](https://www.service-public.fr). Ils concernent le permis de construire de maison individuelle, la déclaration préalable de travaux maison individuelle, le permis de construire comprenant ou non des démolitions, la déclaration préalable de constructions non soumises à permis et celle de lotissements non soumis à permis d'aménager. Sont également concernés le permis d'aménager comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions, le permis de démolir ou encore le certificat d'urbanisme.